

CITOYENNES, CITOYENS,

Candidat de la majorité présidentielle aux élections législatives de mars prochain, j'ai le devoir de rappeler à mes compatriotes les nombreuses actions qu'elle a entreprises pour satisfaire leurs légitimes aspirations.

Si pendant cette législature qui s'achève, nos populations n'ont pas vu de manière radicale l'aboutissement de toutes leurs revendications à cause des impératifs que nous ne pouvions contrôler ou circonscrire ; il n'en reste pas moins vrai, que la Guadeloupe n'a pas son visage d'il y a 20 ans.

La départementalisation a permis d'obtenir des avantages non négligeables pour les familles : aide aux vacances, aide à l'amélioration de l'habitat, prime de rentrée scolaire, amélioration du niveau de vie des personnes âgées, le complément familial.

La mère célibataire peut bénéficier de l'allocation pour frais de garde, de l'allocation logement, de l'allocation d'orphelin et de l'allocation de parent isolé.

L'industrialisation amorcée depuis quelque temps, après bien des balbutiements semble maintenant faire du chemin malgré les difficultés économiques mondiales. Dans ce domaine, il faut faire l'effort nécessaire, pour résorber le chômage et permettre aux jeunes de trouver un premier emploi. Des petites industries agro-alimentaires sont nécessaires pour la transformation des produits vivriers et fruitiers. Il ne faut pas perdre de vue que c'est par l'agriculture que la Guadeloupe pourra se forger une économie quelque peu solide en utilisant les matières premières du secteur primaire.

C'est pourquoi je pense, qu'il faut non seulement des aides pour encourager l'implantation de l'industrie, mais aussi rechercher des mesures propres à protéger l'exploitation de l'unité créée. Déjà des mesures incitatrices sont prévues en faveur de promoteurs éventuels : prime d'équipement, prime d'emploi, exonération de patente. Des améliorations sensibles ont modifié le nombre et l'aspect des équipements collectifs que ce soit dans le domaine sanitaire, scolaire, portuaire.

Maintenant nous devons penser à l'avenir et aiguiller nos actions en fonction de besoins immédiats (problème de la jeunesse et du chômage) et à moyen terme doter le pays d'une infrastructure indispensable à son épanouissement économique et social.

LES ACTIONS A ENTREPRENDRE.

Promouvoir une politique agricole qui assure aux exploitants et aux travailleurs des conditions de vie satisfaisante et qui garantit l'avenir et le prix de leur denrées.

Aider à la commercialisation et à la transformation des produits locaux.

Trouver les crédits nécessaires pour que l'hydraulique agricole soit le plus rapidement possible une réalité.

Rattraper le retard que connaît le département dans la construction d'écoles maternelles.

Donner à notre université les moyens financiers pour qu'elle fonctionne dans les conditions meilleures.

Mettre en place des structures permettant une organisation rationnelle de la pêche et donner aux marins-pêcheurs plus de possibilités financières afin de moderniser leur outillage.

Garantir la sécurité de l'emploi. Mettre en œuvre une politique rationnelle du tourisme sous la forme d'un tourisme social et populaire permettant ainsi aux ouvriers et employés de bénéficier de vacances et de loisirs bien mérités.

Renforcer les pouvoirs des élus locaux en raison de notre situation géographique et des particularités locales.

Permettre à nos compatriotes de progresser, de s'épanouir et de trouver sur place les postes de responsabilités correspondant à leurs compétences.

Vous constaterez que ma candidature se situe au point de convergence des intérêts des Guadeloupéens de toute condition et de tout milieu car je suis l'homme du dialogue et de la concentralisation capable de proposer des solutions aux grands problèmes qui se posent à notre pays.

D'une manière générale, il s'agira d'un effort gigantesque à entreprendre pour que chacun trouve son compte dans une juste répartition des richesses produites par le travail de tous.

C'est à cette œuvre grandiose et exhaltante que je consacrerai le meilleur de moi-même.

GUADELOUPEENNES, GUADELOUPEENS, faites confiance aux candidats de la majorité présidentielle en votant le 12 mars 1978 pour

Mariani MAXIMIN et son suppléant Marcel LACOMA.

Mariani MAXIMIN
Conseiller Général
Chevalier de l'ordre National du Mérite
Commandeur des Palmes Académiques

Imprimerie Jarry S.A.